



Rapport de consultation:

Redevabilité des organisations de base, des mouvements, des militants et d'autres acteurs informels de la société civile envers les parties prenantes.

8 Juillet 2022

REMERCIEMENTS

- Ce rapport a été rédigé par Alex Martins et Alara Adali au nom de [The Equity Index](#) (anglais).
- Nous tenons à remercier Jack Cornforth et Yvonne Madondo pour leurs conseils et leur soutien dans la conception et la réalisation de cette consultation. Nous tenons également à remercier Patricia Deniz pour son soutien dans la traduction des documents en espagnol et la révision de notre travail. .
- Et surtout, nous sommes reconnaissants à chaque participant qui a pris le temps de s'impliquer dans cette consultation, que ce soit dans le cadre d'un entretien détaillé, d'une séance de discussion en groupe, d'une réponse à un sondage ou à un message WhatsApp. Merci d'avoir partagé vos expériences et vos expertises !

TABLE DES MATIÈRES

1. [Introduction](#)
2. [Définitions de la redevabilité envers les parties prenantes](#)
3. [Aperçu des mécanismes de redevabilité](#)
 - a. [Rendre des comptes](#)
 - b. [Prendre en compte](#)
 - c. [Être tenu de rendre compte](#)
 - d. [Leadership par la base](#)
 - e. [Avantages](#)
 - f. [Défis](#)
4. [Soutien nécessaire & commentaires pour CIVICUS](#)
5. [Réflexions finales & recommandations à l'attention de CIVICUS](#)

Astuce : Cliquez sur le titre des sections qui vous intéressent pour lire nos observations

1. INTRODUCTION

Entre mai et juillet 2022, une petite équipe de chercheurs et d'animateurs de l'Equity Index a mené une consultation en ligne dans le cadre du programme Resilient Roots géré par CIVICUS. La consultation portait sur **la redevabilité envers les parties prenantes**, c'est-à-dire la manière dont les organisations civiles ou leurs acteurs cherchent à placer les personnes qu'ils servent au centre de leur travail. Le public cible de la consultation était les organisations de base, les mouvements, les activistes et autres acteurs informels de la société civile - un public prioritaire identifié dans la [stratégie quinquennale de CIVICUS](#), récemment actualisée. L'objectif général de la consultation était la redevabilité envers les parties prenantes, décrite en détail ci-dessous.

Pourquoi ce public en particulier?

«Notre analyse des tendances de la société civile indique clairement l'émergence de nouveaux défis. Nombre de mouvements actuels sont centrés sur une nouvelle génération de personnes qui créent leurs propres structures de participation et d'activisme. Ces mobilisations qui **manquent souvent de constance** et **non hiérarchiques** par nature, incluent des jeunes qui exercent leurs libertés civiques pour la première fois et des personnes issues de groupes marginalisés qui réaffirment la valeur de leurs visions du monde. La recrudescence **des protestations populaires et des mouvements sociaux**, associée à l'essor des entreprises sociales stimulé par les innovations technologiques, transforment le paysage de la société civile. Les notions traditionnelles de société civile formelle doivent résolument céder la place à des formes plus dynamiques d'expérience de la société civile. **Partout dans le monde, les gens établissent de nouvelles plateformes et formes d'engagement civique qui offrent de plus grandes possibilités d'action directe, de collaboration et d'opposition soutenue aux injustices systémiques.**» Plan stratégique de CIVICUS 2022-2027.

Objectifs de la consultation

Objectifs	Notre approche
1. Mieux comprendre comment la redevabilité envers les parties prenantes est comprise, pratiquée et mise à profit par des acteurs plus informels de la société civile et par des groupes de base ;	Nous nous engageons directement auprès des groupes informels et populaires par le biais de divers canaux (décrits à la page suivante) afin d'obtenir leur point de vue sur la responsabilité vis-à-vis des publics clés.
2. S'assurer que les participants voient la valeur de leur participation au-delà des résultats transactionnels et créer une expérience qu'ils considèrent comme significative et valable ;	Notre objectif principal était de veiller à ce que le programme de consultations soit aussi peu prenant que possible, en rémunérant les participants pour leur temps et leur expertise et en utilisant une approche simple mais participative de nos échanges.
3. Fournir des preuves et des recommandations pour aider les acteurs locaux et informels à remettre en question des préjugés (allant des donateurs à des rivaux plus hostiles) selon lesquelles ils ne sont pas redevables et donc moins dignes de confiance que les organisations de la société civile plus connues ;	Nous avons combiné et regroupé les idées issues des quatre canaux de consultation pour former la base de nos témoignages et de nos recommandations.
4. Comprendre comment le programme de CIVICUS sur la redevabilité envers les parties prenantes pourrait devenir plus pertinent et mieux répondre aux besoins et aux intérêts de ces groupes spécifiques	Nous avons posé cette question directement aux participants à la consultation afin de recueillir leurs réactions et leurs points de vue, rapportés dans la section 4 de ce rapport.

Public cible

Pour cette consultation, nous avons adopté une définition intentionnellement large des acteurs de la société civile de base ou informelle, qui n'exclut aucune organisation par son type/statut d'enregistrement spécifique, étant donné que "de base" ou "informelle" peut avoir une signification différente selon le contexte.

Cela peut être conceptualisé comme s'il s'agissait d'un spectre :



Les types d'organisations que nous avons retenus en priorité pour cette consultation présentent les caractéristiques suivantes :

- Très probablement non enregistrées ou « constituées » en tant qu'organisations non gouvernementales formelles - mais qui pourraient être enregistrées tout en fonctionnant de manière plus informelle, par exemple en n'ayant pas de structure organisationnelle fixe ou de hiérarchie.
- Susceptibles de fonctionner sur la base de principes d'auto-organisation et d'horizontalité (par exemple en s'engageant dans différentes formes de prise de décision démocratique)
- Susceptibles de mettre l'accent sur les demandes exprimées collectivement plutôt que de fixer des stratégies ou des plans organisationnels.
- Susceptibles de donner priorité aux prestations de service de première ligne ou au service des besoins d'une communauté ou d'un groupe spécifique.
- S'il s'agit d'un individu activiste, il défend une cause sociale ou politique qui s'aligne sur la mission ou les objectifs d'un groupe ou d'une organisation de base, mais ne se considère pas nécessairement comme un membre formel.

Définition de CIVICUS des acteurs de base/informels

Les groupes et les mouvements de base utilisent l'action collective depuis la base pour apporter des changements aux niveaux local, régional, national ou international. Ils sont donc associés à un processus décisionnel ascendant plutôt que descendant, et sont souvent considérés comme plus spontanés que les organisations reconnues ou les structures de pouvoir traditionnelles.

Les groupes et mouvements de base encouragent les membres de la communauté à contribuer en prenant des responsabilités et en prenant action. Ces communautés peuvent se former autour d'un lieu, d'une identité, d'une question, et s'auto-organisent en utilisant une variété de stratégies et d'approches. Leurs objectifs varient et changent, mais ils sont cohérents dans leur travail de première ligne pour répondre aux besoins de leurs communautés et/ou poursuivre leurs causes, attirer l'attention du public sur des préoccupations spécifiques et accroître la sensibilisation, le soutien et la participation aux changements qui s'imposent.

L'«informalité» est liée au fait qu'ils ne sont pas officiellement enregistrés auprès des autorités ou (lorsqu'ils sont enregistrés) qu'ils fonctionnent de manière très informelle (non rigide, non hiérarchique et non professionnalisée).

Méthodologie de la consultation

Principes clés :

- *Participative*: La consultation a été conçue pour impliquer les publics cibles en tant que participants actifs au processus, et nous avons donné la priorité à des cadres plus petits, intimes ou individuels pour recueillir des informations de la manière la plus participative possible.
- *Inclusive*: La consultation a inclus différents types d'organisations de différents pays. Cela a permis d'obtenir une compréhension plus large de la redevabilité envers les parties prenantes.
- *Ascendante*: La consultation a donné la priorité à la compréhension de la façon dont les membres de la base/informels pratiquent et comprennent la redevabilité envers les parties prenantes. Cela signifiait créer des espaces sécurisants permettant aux différents acteurs de répondre aux questions et de partager les expériences de leurs activités.

Canaux de consultation :

La consultation a été menée par le biais de quatre canaux différents : **(a) entretiens individuels, (b) séances de discussion en groupe, (c) enquête, (d) compte WhatsApp**. La variété des canaux a augmenté la qualité de la recherche en offrant aux participants de multiples plateformes pour s'exprimer. Les individus et les groupes ont pu choisir la plateforme qui répondait le mieux à leurs besoins. Les personnes qui ont participé aux entretiens et aux sessions de dialogue ont été rémunérées pour partager leur expérience.

- 26 participants aux entretiens individuels et aux séances de discussion en groupe (avec 2 à 6 participants dans chaque groupe).
- 15 réponses au sondage
- 2 commentaires sur WhatsApp

Voici les différents pays qui ont participé à la consultation (dans l'ordre de participation) : Sud-Soudan, Nigeria, Zambie, Namibie, Pérou, Afrique du Sud, Hong Kong, Tadjikistan, Angola, Nicaragua, Colombie, Kenya, Iran, Indonésie, Ouganda, Afghanistan, Chili, Cameroun, Togo, Haïti, Tanzanie.

Limitations:

Le temps était compté, et l'ensemble de la consultation devait être réalisée en moins d'un mois. Bien que nous ayons recueilli un large éventail de points de vue, cette consultation n'était pas suffisamment large pour être pleinement représentative de toutes les situations locales ou informelles que nous avons incluses.

Nos questions d'apprentissage

1. Comment les groupes de base et les acteurs plus informels de la société civile **comprennent-ils** ou **définissent-ils** la redevabilité envers les parties prenantes ?
 - a. S'agit-il d'un terme que ces groupes et acteurs utilisent dans leur travail ? Si non, quels **autres termes** utilisent-ils/préfèrent-ils ?
2. De quelle manière ces organisations/groupes/mouvements **pratiquent-ils la redevabilité** vis-à-vis des personnes et des communautés qu'ils servent ?
3. Comment le **contexte politique** de votre pays affecte-t-il les pratiques de la redevabilité envers les parties prenantes ?
4. Quels sont les **défis** ou **obstacles** spécifiques auxquels ces groupes sont confrontés par rapport aux trois niveaux de la redevabilité envers les parties prenantes définis par CIVICUS ? :
 - a. **Rendre des compte** (La transparence en expliquant ce que vous faites)
 - b. **Prendre en compte** (Comment écoutez-vous les personnes qui sont au centre de votre travail ?)
 - c. **Etre tenu de rendre compte** (Comment faire en sorte que les gens soient au centre de vos décisions, notamment en mettant en place des structures formelles avec les parties prenantes).
5. Ces organisations/groupes/mouvements ont-ils été confrontés à des défis liés à **l'idée** que les groupes informels sont moins redevables que les organisations de la société civile plus connues ?
6. Etant donné que ces groupes sont plus souvent associés à des prises de décisions **ascendantes** plutôt que descendantes, comment cela influence-t-il la manière dont ils pratiquent la redevabilité envers les parties prenantes ?
7. Comment **le programme** de CIVICUS dans ce domaine pourrait-il devenir plus pertinent et répondre à leurs besoins spécifiques ?
8. Parmi les services/programmes/produits/offres fournis par CIVICUS, lesquels ont été **les plus utiles** ?

2. DÉFINITIONS DE LA REDEVABILITÉ ENVERS LES PARTIES PRENANTES

- Dans la majorité des cas, le terme « redevabilité envers les parties prenantes » **n'est pas utilisé** par les groupes de base, même si le concept est pratiqué et apprécié.
- L'expression « partie prenante » nécessite une **explication détaillée** afin que les groupes comprennent ce qu'elle signifie. Les termes « population » ou « communauté » leurs sont plus familiers.
- Dans certains cas, la « redevabilité » est utilisée de manière à englober les relations avec des **parties prenantes en général**, en dehors du groupe communautaire central, par exemple les donateurs, les décideurs, les politiciens et autres.
- Dans le choix de la terminologie, la priorité sont **les relations avec la communauté**.
- Lorsqu'ils communiquent avec les membres de la communauté au sujet de leurs activités, les groupes de base préfèrent spécifiquement utiliser **un langage simple** qui ne comprend pas le terme de redevabilité envers les parties prenantes ou de redevabilité.
- Dans **les documents officiels** et la correspondance avec les organisations formelles, le terme de redevabilité est plus souvent utilisé.

2. DÉFINITIONS DE LA REDEVABILITÉ ENVERS LES PARTIES PRENANTES : Termes alternatifs

COMMUNAUTÉ

- Approches communautaires
- Centré sur la communauté
- Réseau
- Engagement communautaire

PARTENAIRES

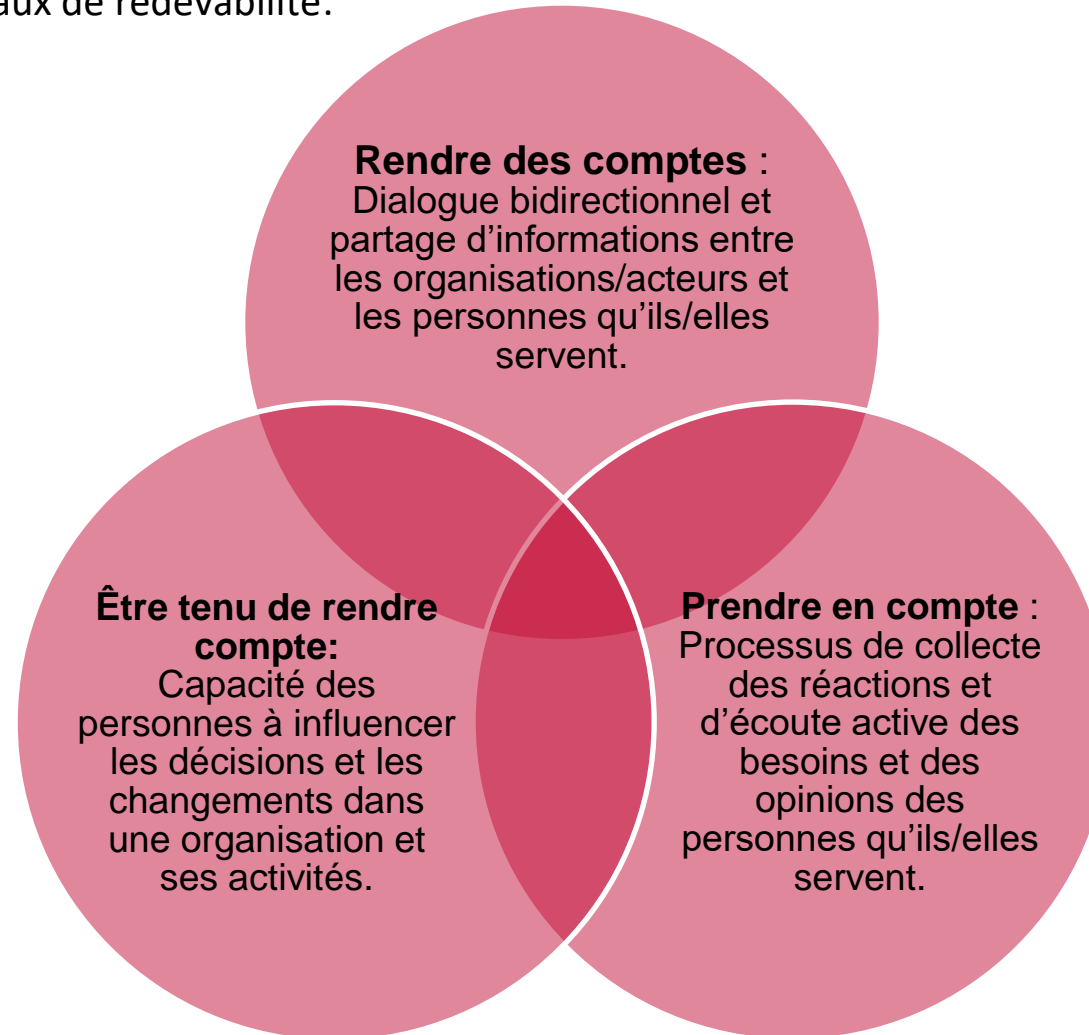
- Partenaires
- Organisations partenaires
- Camarades
- Alliés
- Participatif
- Participation
- Engagement des parties prenantes

AUTRES

- Crédibilité & Confiance
- Intersectionnalité
- Action & mobilisation civiques
- Participatif
- Participation
- Responsable
- Redevabilité envers les membres

3. VUE D'ENSEMBLE DES MÉCANISMES DE REDEVABILITÉ

Cette consultation a porté sur trois niveaux de redevabilité:



« Ce que je sais de la redevabilité, c'est qu'elle détermine les valeurs, la mission et les objectifs de ce que vous voulez faire ». Activiste camerounais travaillant sur les droits des migrants.

A. Rendre des comptes (TRANSPARENCE)

Les acteurs de la société civile avec lesquels nous avons dialogué dans le cadre de cette consultation ont mis en avant plusieurs mécanismes par lesquels ils partagent des informations avec leurs communautés ou les personnes qu'ils servent :

- **L'engagement direct** : Dans la plupart des cas, les participants à la consultation ont souligné l'importance des réunions en personne avec les communautés ou des visites, aux moments qui leur conviennent le mieux. L'importance d'impliquer plusieurs générations dans ce processus a été soulignée.
- **Les médias sociaux** : La plupart des organisations et des activistes avec lesquels nous nous sommes entretenus ont souligné l'importance de partager les informations via plusieurs canaux de médias sociaux, notamment Twitter et Facebook, par le biais d'applications de messagerie telles que Telegram et WhatsApp, et par la diffusion de masse via e-mails.
- **Canaux d'information sécurisés et activisme numérique** : Les participants basés dans des endroits où ils sont confrontés à des menaces pour leur sécurité de la part du gouvernement, par exemple au Togo, à Hong Kong, au Nicaragua et en Iran, ont souligné l'importance de partager des informations via des canaux de communication et bases de données sécurisés. Cela permet aux groupes et aux militants de pratiquer l'activisme numérique dans un contexte où l'engagement en personne est difficile ou impossible.
- **Rapports et budgets publics** : Certaines organisations auxquelles nous avons parlé produisent des rapports destinés directement aux personnes qu'elles servent ou qui sont censées bénéficier de leurs services (par opposition aux rapports produits pour les donateurs et autres parties prenantes). Nous avons entendu parler d'au moins une association kényane fonctionnant sur la base l'adhésion qui plaide pour la publication de tous les budgets liés aux projets dans un emplacement physique, permettant aux communautés de les examiner et d'apporter leur contribution.

Les participants au sondage ont souligné les moyens suivants pour partager l'information avec les membres de la communauté :

- Rencontres, discussions et rassemblements communautaires
- Mise en place de réseaux communautaires
- Les médias traditionnels et les réseaux sociaux

«Ma communauté n'aime pas les discours – aujourd'hui nous avons une réunion, ils ne sont pas intéressés par cela. Ils sont intéressés par les actions et les choses comme les arbres, n'importe quoi – tant que vous allez faire quelque chose, ils vous écouteront et ils sont prêts à partir.» Un militant ougandais de la lutte contre le changement climatique

B. Prendre en compte (ÉCOUTER)

Les participants à la consultation ont partagé de multiples mécanismes utilisés pour écouter et recueillir les réactions des membres de la communauté :

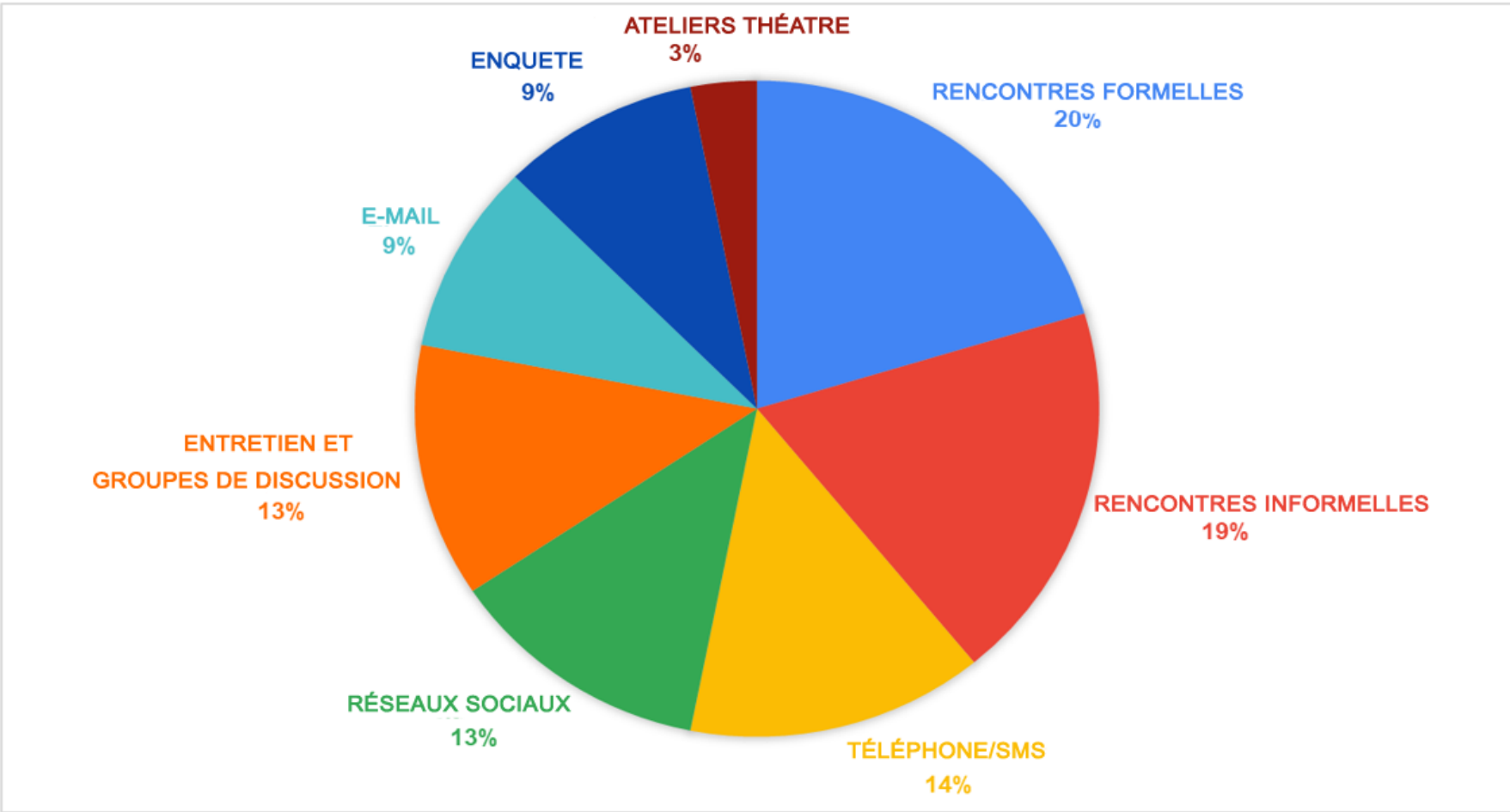
- **Rassemblements et ateliers** : Plusieurs organisations et mouvements recueillent des retours d'information par le biais de rencontres en personne. Par exemple, un mouvement panafricain organise des retraites et des forums annuels au cours desquels les dirigeants des différents pôles régionaux sont représentés. Les décisions sont prises ensemble pour communiquer la conception annuelle de l'année suivante. Au Chili, une autre organisation a organisé une série d'ateliers dans différentes régions du pays pour recueillir l'avis des membres de la communauté sur un projet lié à la violence dans le monde numérique à l'égard des femmes.
- **Crowdsourcing et suivi communautaire** : Pour une organisation colombienne, des exercices de *crowdsourcing* sont utilisés pour recueillir les propositions des citoyens afin de mettre en relation les acteurs de la société civile et les organisations avec les acteurs pouvant mettre en pratique une action stratégique. Dans une autre, l'organisation utilise des processus de suivi mené par la communauté (Community-Led Monitoring/CLM) pour améliorer les services qu'elle fournit – les données sont également collectées par le biais d'entretiens afin d'identifier les besoins des communautés touchées en terme de prestation de services.
- **Sessions de feedback basées sur les soins** : un participant du Nicaragua a déclaré que les membres de la communauté sont mieux engagés dans toutes les activités dans un environnement attentif et affectueux. La satisfaction de leurs besoins est primordiale, il est donc important de leur accorder du temps et de l'espace pour prendre soin d'eux (par exemple en engageant un masseur). Les évaluations finales sont effectuées à la fin d'un projet, dans le cadre d'une session sous forme d'atelier pour discuter de ce qui a bien fonctionné et de ce qui pourrait être fait différemment. Les réunions sont conçues pour être amusantes, c'est pourquoi différentes activités et jeux sont organisés.
- **Les enquêtes en ligne** : Dans les contextes où la répression ou la marginalisation de la société civile est élevée, les participants nous ont dit qu'ils utilisaient les Google Forms pour solliciter des avis et des commentaires numériques de la part des communautés.
- **La radio** : Certains participants ont indiqué qu'ils utilisaient des émissions de radio pour partager des informations et également recevoir des commentaires par le biais d'émissions d'appel.

Thème transversal : Presque tous les participants ont souligné l'importance de recueillir directement les réactions des membres de la communauté sur les activités ou programmes prévus avant leur réalisation, en s'assurant qu'ils sont impliqués dans le processus dès le début. Cela accroît la pertinence de la réponse et permet d'identifier les besoins et demandes adaptés avant d'offrir des produits ou assurer des services spécifiques.

«Nous n'aurions pas l'impression de faire un travail productif si nous prenions des décisions en fonction de nous, en laissant de côté certaines personnes ou certains membres de la communauté». Activiste de la société civile en Amérique centrale

Prendre en compte : RÉPONSE À L'ENQUÊTE

Question : De quelles manières recueillez-vous les réactions et les commentaires des personnes ou des membres de la communauté que vous servez ?



N = 16

C. Être tenu de rendre compte (PRISE DE DÉCISION)

- **La prise de décision collective** : Les participants du Nigeria ont décrit que, pour l'activisme en milieu étudiant, il est important de s'engager activement avec toutes les parties prenantes ou camarades affectés par de mauvaises politiques en matière d'éducation, et de prendre toutes les décisions en groupe. Par exemple, le cas particulier d'une manifestation de désobéissance civile dans une université nigériane, les leaders du mouvement et les étudiants se sont réunis et ont décidé de ne pas engager le dialogue avec le gouvernement et de procéder à un mouvement de grève. D'autres participants nous ont dit que, lorsque des activités et des actions sont planifiées, les membres de la communauté se réunissent aussi nombreux que possible pour décider des questions qui les touchent le plus – cela se fait en créant des espaces sécurisants pour des conversations de nature parfois délicate, en particulier pour les groupes les plus marginalisés de la société. Les processus doivent être horizontaux afin que la contribution de chacun soit recueillie.
- **Élections, conseils consultatifs et autres mécanismes de gouvernance** : Plusieurs participants ont décrit une mise en place de mécanismes de gouvernance permettant aux membres de la communauté de participer à la prise de décision. Dans le cas du Kenya, les organisations communautaires sont souvent composées de membres de la communauté qui élisent ensuite des représentants et des responsables, notamment un président, un trésorier et un secrétaire. Avant la mise en œuvre de tout programme, ce groupe recueille les réactions des membres de la base et se réunit tous les mois – il est également tenu d'expliquer aux parties prenantes comment les fonds ont été alloués et dépensés. Pour les organisations et mouvements associatifs, ces derniers élisent souvent des représentants du conseil d'administration provenant de différentes zones ou régions géographiques. En Zambie, une organisation a mis en place un conseil consultatif formel composé d'un représentant de chaque zone géographique du pays afin de garantir une couverture nationale.

«Il s'agit d'être personnellement et collectivement redevable et nous devons donc reconnaître notre obligation et rendre des comptes à nous-mêmes, à notre communauté et à la cause que nous défendons.» *Activiste de la société civile d'Haïti*

Être tenu de rendre compte : RÉPONSES À L'ENQUÊTE

Question : Faites-vous participer vos parties prenantes ou les membres de votre communauté à la prise de décision ? Par exemple, sur quelles questions vous concentrez-vous, comment abordez-vous votre travail, comment répartissez-vous le budget et le temps du personnel, etc.

Les réponses se répartissaient en plusieurs catégories :

- La consultation via des groupes de discussions.
- Les communautés impliquées dans la conception, la mise en œuvre et le suivi effectif des activités.
- Toutes les activités sont entreprises à la demande directe des personnes desservies par l'organisation – leur contribution est recueillie par le biais de groupes WhatsApp et par des représentants basés dans différentes parties géographiques de la zone.
- Un conseil d'administration collectif en appui à la gouvernance et à la gestion.
- Par l'élaboration des budgets des projets.
- La planification collaborative des scénarios des stratégies sur 5 ans, les examens à mi-parcours et les évaluations annuelles.

"Nous impliquons nos publics principaux dans l'identification des problèmes/défis et l'analyse de leurs causes profondes, en discutant des solutions possibles avec les ressources internes et avec le type de partenaires qu'ils préfèrent.

Dans la plupart des cas, les budgets sont généralement élaborés et alloués par le personnel travaillant dans l'organisation. Les groupes ont tendance à élaborer des budgets simples et utilisent dans la plupart des cas les fonds dont ils disposent et ceux qu'ils apportent. Très peu de groupes (avancés) sont impliqués dans l'utilisation du budget".

D. Leadership par la base

Les organisations informelles ont par nature des dirigeants qui ont des niveaux élevés de responsabilité, de redevabilité et d'attention, ce qui est directement lié à leur pratique de la redevabilité envers les parties prenantes.

- **Avantage** : Cela facilite la pratique de la redevabilité envers les parties prenantes car les relations entre le leadership et la communauté occupent une place centrale. Les domaines d'activité, les actions et les projets se construisent autour de cette relation. C'est une donnée qui existe dès le départ et non un ajout.
- **Défi** : le processus de redevabilité est fortement dépendant du leadership par la base. Cela pourrait laisser les dirigeants épuisés et en manque de ressources.
- Les relations horizontales occupent une place centrale dans les organisations informelles, quoiqu'il y ait toujours un leadership fort et la redevabilité qui en découle. Les mêmes **charges** et besoins qui se présentent dans des cadres plus hiérarchiques existent pour les organisations informelles.
- Il est nécessaire que des **acteurs intermédiaires** mettent en relation les dirigeants locaux avec CIVICUS ou d'autres organisations de soutien. Cela aiderait les dirigeants à maintenir leur relation avec leur communauté tout en recevant le soutien et les connaissances nécessaires pour renforcer leur travail sur la redevabilité envers les parties prenantes. Les acteurs intermédiaires agiraient comme des courtiers de connaissances entre les groupes de base et les organisations formelles.

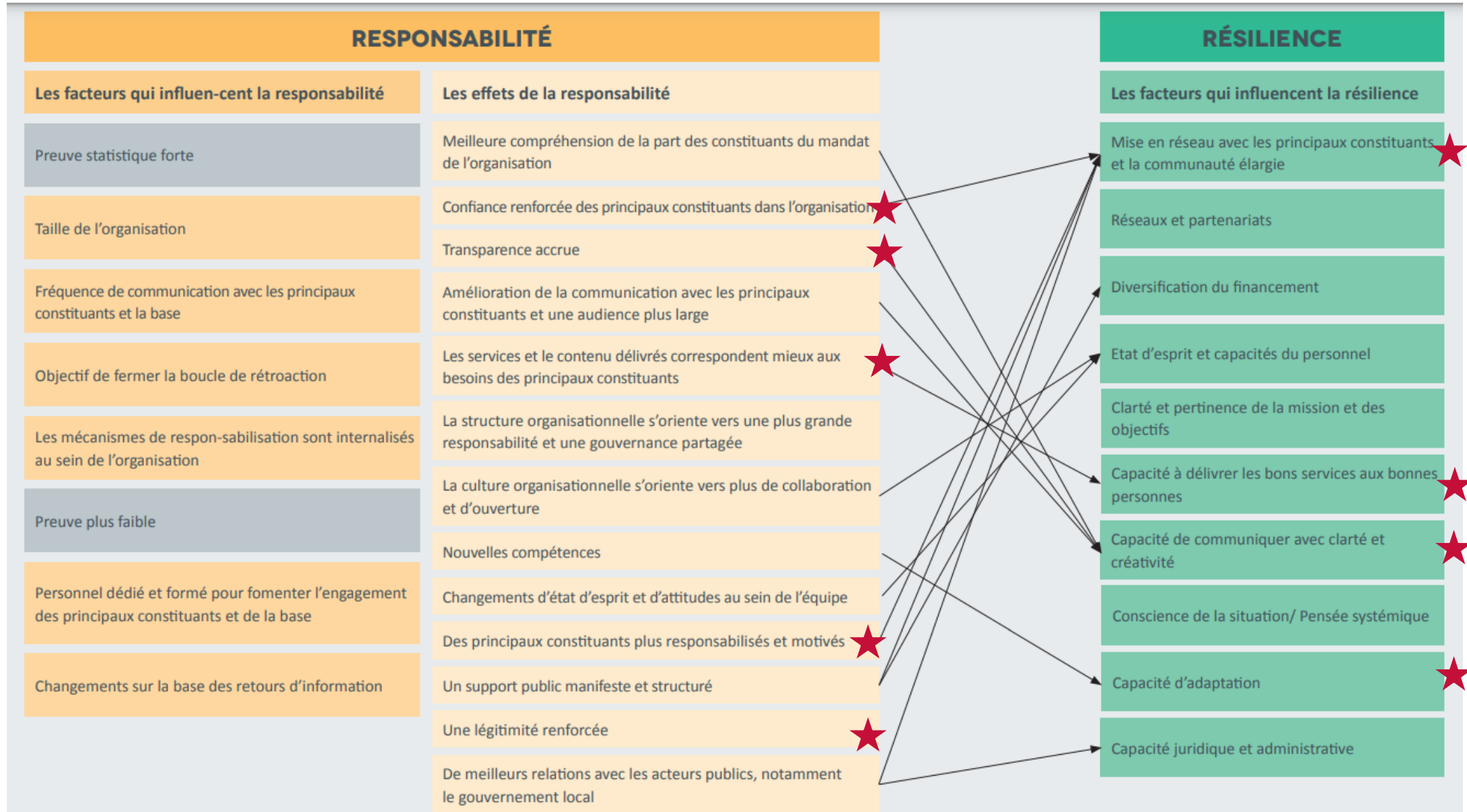
Exemples de leadership par la base :

- En Afrique du Sud, au sein des mouvements de base LGBTQI+, un **leadership décolonisé** est très apprécié. Cela inclut des relations avec la communauté et un partage du pouvoir dès le début. Ce qui signifie également que, dans certains cas, les organisations étrangères ne sont consultées qu'à un niveau secondaire.
- En Ouganda, un jeune leader activiste qui travaille sur le changement climatique reçoit directement les commentaires des membres de sa communauté via **des rencontres en personne ou des SMS**.
- En Afghanistan, une organisation qui gère clandestinement des écoles pour filles a un dirigeant qui négocie régulièrement en personne avec différents acteurs tels que les chefs tribaux et les dirigeants talibans. Cela nécessite de solides liens de confiance, l'établissement de relations et la résilience.

AVANTAGES DE L'INFORMALITÉ DANS LA PRATIQUE DE LA REDEVABILITÉ

Type d'avantages	Détails
Des relations étroites	<ul style="list-style-type: none">• Les groupes de base ou locaux sont souvent en mesure de créer un plus haut degré de confiance avec les communautés, ce qui « procure un sentiment d'appartenance » et accroît la légitimité de l'organisation sur le long terme.• Le recours à une véritable inclusion, fondée sur les relations, pour obtenir le soutien de la population à leur travail ou à leur cause peut être plus facile pour les acteurs locaux ou informels, car la diversité est mieux servie lorsqu'on connaît clairement les membres de la communauté, leurs besoins et leurs préférences individuels.
Des échanges honnêtes	<ul style="list-style-type: none">• Capacité à comprendre ce dont la communauté a réellement besoin, en raison de la confiance qui découle de l'existence de relations directes – c'est particulièrement le cas dans les pays où le contexte politique est répressif et où les communautés ont une grande méfiance envers les acteurs officiels ou gouvernementaux.• En raison de l'existence de relations étroites et plus « horizontales », il y a plus de chances d'obtenir un retour d'informations en temps réel des personnes et des communautés sur leurs désirs et leurs besoins. Les hiérarchies des organisations formelles peuvent parfois entraver le développement de relations fondées sur la confiance – les organisations mues par les besoins de leurs membres ou de leurs communautés peuvent potentiellement moins en souffrir.
Une plus grande réactivité face aux besoins	<ul style="list-style-type: none">• La redevabilité garantit que les organisations sont plus réactives et jouissent d'une plus grande confiance de la part des communautés, ce qui augmente leur capacité à atteindre les buts et les objectifs.• De nombreuses organisations locales disposent de ressources financières limitées mais un capital humain très engagé, car les gens sont mus par la passion à soutenir une cause particulière – la redevabilité peut encore renforcer ce lien et garantir que les groupes de base ont accès aux bénévoles et à d'autres personnes nécessaires pour accomplir leur travail.• Le fait d'être plus limité en termes de ressources que les organisations plus formelles, ce qui est souvent le cas pour les acteurs locaux ou informels, peut parfois présenter des avantages en termes de redevabilité en raison d'une plus grande nécessité pour eux d'assurer que l'activité vise uniquement ce que la population veut vraiment.

Une étude de CIVICUS sur le lien entre la redevabilité et la résilience a révélé les «effets de la redevabilité» suivants – nous avons indiqué par une étoile ceux qui correspondent aux avantages soulignés par les participants à la consultation.

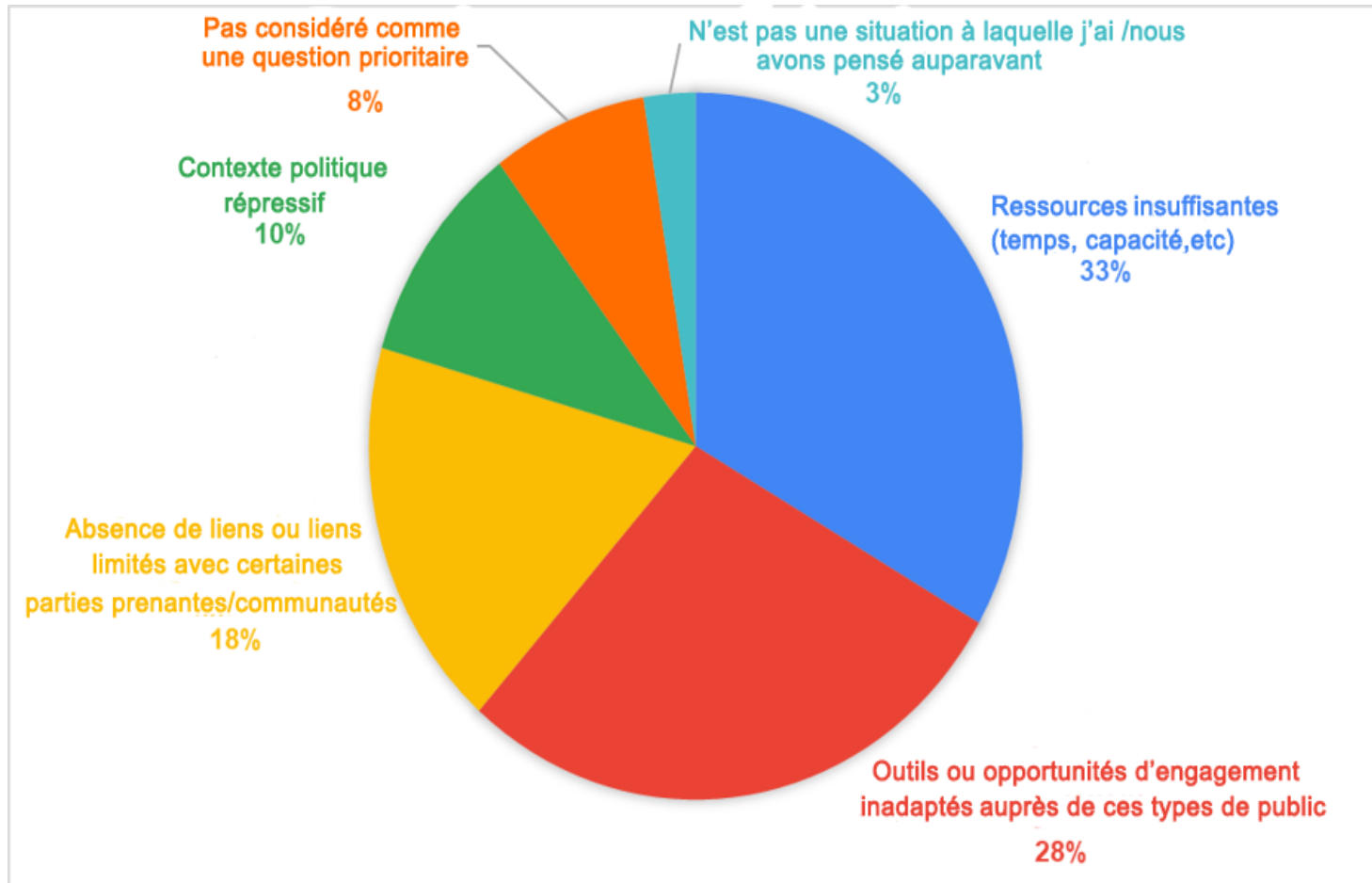


DÉFIS DE L'INFORMALITÉ DANS LA PRATIQUE DE LA REDEVABILITÉ

Type de défis	Détails
Risques & menaces pour la sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Dans les contextes où les acteurs de la société civile et les militants sont activement persécutés, il peut être presque impossible de faire preuve d'ouverture et de transparence lors du partage d'informations ou de la collecte de commentaires, en particulier lorsque l'anonymat est essentiel à la sécurité des acteurs de la société civile ou à la protection des parties prenantes elles-mêmes.• Le besoin d'anonymat peut à son tour compromettre la crédibilité des acteurs informels et compliquer la tâche de prouver ou de démontrer l'impact de leur travail aux parties prenantes.
Des ressources limitées	<ul style="list-style-type: none">• La plupart des ressources sont consacrées directement aux communautés, il peut donc parfois être difficile de consacrer des ressources au suivi et à l'évaluation, au retour d'information ou à la convocation des membres pour participer à la prise de décision. Cela est particulièrement difficile lorsque vous ne pouvez pas payer les volontaires ou les membres du personnel.• Le manque de ressources peut contribuer à un épuisement de l'organisation, étant donné que peu d'organisations disposent de ressources nécessaires pour confier à des personnes spécialisées les questions liées à la redevabilité, notamment les finances et l'administration .
La santé mentale et physique	<ul style="list-style-type: none">• Les défis liés à la santé mentale ou au surmenage professionnel peuvent facilement survenir dans les contextes des organisations base ou plus informelles, car les personnes qui travaillent pour ces organisations ressentent souvent une pression immense pour obtenir des résultats pour ceux avec qui elles entretiennent des relations directes.• Il peut être difficile de satisfaire les besoins de toutes les parties prenantes dans les très grandes organisations fonctionnant sur le principe de l'adhésion – «si vous vous ouvrez vraiment, alors les gens en veulent plus – ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose, mais cela peut être difficile à satisfaire.»
Approches génériques	<ul style="list-style-type: none">• De nombreuses approches existantes en matière de redevabilité sont fondées sur des besoins et des ressources ou sur des acteurs plus officiels de la société civile – un défi majeur, par conséquent, est l'absence de méthodologies spécialisées ou spécifiques pour pratiquer la redevabilité dans des contextes plus informels..• Parfois, des tensions peuvent apparaître lorsque les bailleurs de fonds ou les organisations partenaires exigent que des types plus formels de redevabilité soient pratiqués (par exemple, remplir des formulaires officiels ou rigides), ce qui peut parfois mettre en péril la confiance et les relations établies avec les communautés.

DÉFIS : RÉPONSES À L'ENQUÊTE

Question: Quels défis rencontrez-vous en tant qu'acteur local ou informel (individu ou organisation) dans la pratique de la redevabilité envers les parties prenantes ou les membres de votre communauté ?



Autres défis soulignés :

- Coût élevé de l'infrastructure Wifi et accès insuffisant aux outils et plateformes numériques TIC qui favorisent le retour d'information et le partage d'informations en temps réel.
- Interprétation de certaines informations dans toutes les langues locales.
- Méfiance causée par des expériences antérieures de promesses non tenues par les dirigeants précédents, les gouvernements, les initiatives passées qui n'ont ni promu ni pratiqué la redevabilité.
- Le manque de temps pour les groupes cibles pour s'impliquer dans les processus de prise de décision ou de planification,
- La corruption et la mauvaise gouvernance en faveur du statu quo, sans aucune sanction pour ceux qui ne pratiquent pas la redevabilité en public et dans d'autres secteurs et peu s'en soucient !
- L'analphabétisme des parties prenantes peut rendre difficile la collecte de commentaires .

4. SOUTIEN NÉCESSAIRE ET RETOUR D'INFORMATION À L'ATTENTION DE CIVICUS

Les participants et les personnes ayant répondu au sondage ont soulevé les besoins suivants en termes de soutien et d'appréciations générales :

- **Financement** : De nombreux groupes de base ont besoin d'un soutien financier plus important pour renforcer leur travail sur la redevabilité envers les personnes qu'elles représentent. Certains groupes ont reçu un financement du Fonds de Solidarité, mais ont déclaré que ça prend beaucoup de temps pour que le montant total arrive. Ils souhaiteraient également que le financement perdure au lieu d'être ponctuel. Il y a également une demande pour entrer en contact avec d'autres groupes qui reçoivent le fonds afin de s'inspirer les uns des autres. Un financement ciblé sur la redevabilité permettrait également d'accroître la qualité du travail dans d'autres domaines .
- **Des plateformes pour partager des expériences** avec d'autres organisations et apprendre les uns des autres. Les participants nous ont dit qu'il fallait davantage d'occasions pour nouer des relations, par exemple par le biais des types de séances de discussion de groupe utilisées pour cette consultation.
- **Le parrainage** : associé avec des séances de discussions et des webinaires sur la façon de garantir la redevabilité.
- **La création ou le renforcement des capacités** : La demande a été exprimée dans différents domaines tels que l'engagement communautaire, la mobilisation sociale, l'analyse des données.
- **Des programmes de formation** pour les aider dans leurs domaines d'activité.
- **Des instruments de S&E** (Suivi et d'évaluation) pouvant être adaptés aux petites organisations. En raison du manque de ressources, il n'y a pas assez de moyens pour mettre en œuvre des projets de S&E conçus pour des organisations plus importantes .
- «La redevabilité envers les parties prenantes nécessite des approches spécifiques – CIVICUS pourrait créer **un manuel** à ce sujet. Des **outils** pour plaider sur la façon d'être précis ainsi qu'explorer une méthodologie qui peut être partagée à toutes les ONG ou réseaux».
- **Groups** Les groupes souhaiteraient que **le soutien de CIVICUS se poursuive pour les organisations non enregistrées.**

«CIVICUS, qui est excellent dans **le plaidoyer** et en matière de **publications** – pourrait élargir son travail en faisant appel à ses réseaux et à la communauté internationale pour faire entendre et faire écho à nos problèmes qui ont peu de chances d'être aussi bien entendus.»

5. RÉFLEXIONS FINALES

- La redevabilité est considérée comme **fondamentale** pour le travail des acteurs locaux et autres acteurs informels, car les personnes et les communautés sont, comme l'a décrit un participant à la consultation du Nigeria, «la vie de tout mouvement ou organisation – l'oxygène nécessaire pour respirer. » En d'autres termes, sans les moyens d'être tenus responsables par leurs membres et leurs communautés, ils seraient incapables de faire leur travail (qui repose très souvent sur l'élan, l'énergie et la mobilisation de leurs membres).
- Par rapport aux organisations plus structurées, les acteurs locaux et informels accordent souvent **plus d'attention** à la redevabilité envers les parties prenantes parce qu'ils ne peuvent pas se permettre de ne pas le faire. Les personnes qu'ils servent sont très souvent des membres de leur organisation avec une capacité d'influencer la prise de décision, ou sont également des volontaires qui aident l'organisation dans son travail. Ils doivent donc être très attentifs aux besoins des personnes qu'ils servent. Le fait même que ces groupes opèrent de manière plus ascendante voire horizontale est l'une des raisons mêmes pour lesquelles ils sont en mesure de pratiquer la redevabilité envers les parties prenantes. Les connexions personnelles, les relations et les interactions directes sont importantes.
- Les **dirigeants** d'organisations locales ou de milieux populaires ont un avantage particulier, celui de pouvoir établir des relations solides avec les personnes qu'ils représentent. Toutefois, cela peut également rendre les processus de redevabilité tributaires des dirigeants, qui doivent souvent faire face à des nombreuses contraintes liées au temps.
- Il existe une forte demande d'un **soutien** continu pour les organisations non enregistrées, le **financement** du travail de redevabilité étant cité comme la plus grave lacune. Le travail sur la redevabilité pourrait augmenter de manière significative avec des opportunités régulières de financement.
- Dans l'ensemble, les participants à la consultation qui se sont engagés avec CIVICUS n'ont pas tari d'éloges quant à son rôle de défenseur des besoins de la société civile dans le monde.

Observation clé : Que les organisations se classent ou non comme étant de base ou informelles, ce qui compte le plus est ce qu'elles font et la manière dont elles créent des relations de confiance avec leurs communautés – pour CIVICUS, il s'agit potentiellement d'un indicateur ou d'une classification plus importante de la manière de travailler avec différents types de membres que leur désignation officielle en fonction de «type d'organisation».

5. RECOMMANDATIONS A L'ATTENTION DE CIVICUS

Nous proposons à CIVICUS les recommandations suivantes à prendre en compte dans ce domaine de son travail :

1. **Utiliser des termes alternatifs** pour décrire la redevabilité envers les parties prenantes lorsqu'il s'agit de dialoguer avec des groupes informels, par exemple la redevabilité communautaire et/ou l'engagement communautaire.
2. **Avoir un dialogue plus régulier** avec les acteurs locaux et les acteurs informels – dans certains cas, l'engagement a été à minima ou sans relations régulières avec ces groupes.
3. **Créer des plates-formes ou des espaces** permettant aux acteurs locaux et informels de continuer à communiquer sur des questions liées à leurs aspirations en matière de redevabilité et aux défis auxquels ils sont confrontés dans ce domaine, par exemple par le biais de séances de discussions en groupe Zoom comptant jusqu'à 6 participants, comme cela a été le cas pour cette consultation.
4. **Envisager la création d'une boîte à outils ou de lignes directrices** spécifiques à l'attention de la base sur la pratique de la redevabilité axée sur la communauté, en particulier lorsque les ressources sont limitées.
5. **Fournir un financement catalytique** axé sur la redevabilité aux groupes de base ou informels, ce qui pourrait ensuite accroître la probabilité d'un financement par d'autres organisations.

Observation clé : Avec les organisations qui mettent les communautés au centre de leur travail, CIVICUS devrait s'efforcer de combler le fossé entre le travail qu'elles font sur la redevabilité envers les parties prenantes et les bailleurs de fonds potentiels, qui ne comprennent ou n'apprécient pas toujours la force de leurs mécanismes de redevabilité axés sur la communauté.



CIVICUS